Municipalité de
Saint-Théodore-d'Acton

1661 rue Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec J0H 1Z0
Téléphone : 450-546-2634
Site internet : www.st-theodore.com
Facebook : saintheodore.dacton

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur d'un règlement

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marc Lévesque, Directeur général et greffier-trésorier, qu'à une séance ordinaire tenue le 10 mars 2025, le Conseil de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton a adopté le Règlement numéro 652-2025 modifiant le règlement numéro 03-467 édictant le plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton.

L'objet du règlement est de modifier le plan d'urbanisme pour adopter un programme de revitalisation afin d'assurer le maintien du milieu bâti, d'accroître l'offre résidentielle, de revitaliser notamment le périmètre urbain en soutenant financièrement les entreprises établies ou qui vont s'y établir, en favorisant l'occupation commerciale et industrielle de locaux ou bâtiment vacant et améliorer les espaces déjà occupés.

Ce règlement a été soumis à la MRC d'Acton pour conformité au schéma d'aménagement et il a été approuvé à la séance du 12 mars 2025, par la résolution 2025-067. Le certificat de conformité a été délivré en date du 14 mars 2025, date d'entrée en vigueur du règlement.

Une copie du règlement est disponible ou peut être obtenue sans frais au bureau municipal sur les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h30, ou sur le site internet de la municipalité au www.st-theodore.com.

Cet avis tient lieu d'avis de promulgation.

Donné à Saint-Théodore-d'Acton, ce 20 mars 2025.

_____
Marc Lévesque
Directeur général & greffier-trésorier